



<b>Objet</b>	<b>Compte-rendu Assemblée Générale Statutaire</b>
<b>Date et lieu</b>	Jeudi 14 janvier 2016 à 19h00 Salle Convention 1

**Présent.e.s (12/45) :**

Mesdames Solange BARBAS, Monique CLASTRES, Simone FONDINI, Joy MERCIER

Messieurs Jo BESSEMOULIN, Marcel CHATAURET, Georges HERVO, Bruno MARIELLE, Frédéric MARION, René MEHEUX, Jean-Luc MOUSSARD, Jean-Claude PALLARD

**Excusé.e.s (6/45) :**

Mesdames Evelyne LE GALL, Béatrice MAROT, Eliane ROBIN  
Messieurs Georges BERTRAND, Maurice FAY, Jerzy SIWEK

**Prochaines réunions**

Sujet	Date	Lieu	Participants et commentaires

## Séance ouverte par Frédéric Marion à 19h15

Le Président remercie les présents.

Constatant qu'il n'y a que 11 présents (dont les procurations), soit 24% des adhérents, l'AGS ne peut se tenir en première instance. L'Assemblée Générale Statutaire (AGS) est close.

Selon les statuts (Article XIV : ASSEMBLEE GENERALE), « Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale est convoquée dans les plus brefs délais et, dans ce cas, aucun quorum n'est nécessaire. »  
Donc, le Président déclare ouverte une 2<sup>ème</sup> AGS à 19h30.

Procurations :

- René Méheux pour Maurice Fay
- Frédéric Marion pour Jerzy Siwek
- Frédéric Marion pour Eliane Robin

### 1. Désignation de deux secrétaires et de deux scrutateurs pour les votes

Frédéric Marion et René Méheux seront les secrétaires de séance.

Jo Bessemoulin et Marcel Chatauret seront les deux scrutateurs.

### 2. Rapport moral 2015

Frédéric Marion présente le rapport moral et décrit les différentes actions effectuées au cours de l'année. Le rapport moral est joint en annexe à ce compte-rendu.

Nous avons organisé moins de rencontres en 2015 notamment à cause des élections départementales et régionales. Du coup, nos interlocuteurs ont été moins accessibles.

Nos retours sur notre participation aux réunions d'Est-Ensemble sont mitigés. En effet, Nous n'avons pas l'impression d'être toujours écoutés. Ainsi, le Conseil d'Administration d'Est-Ensemble a voté le Plan Local de Déplacement (PLD) sans les transports lourds qui ont été retirés du document, ce qui nous paraît être une aberration.

Cependant, nous souhaitons rester présents dans les réunions d'Est-Ensemble pour faire passer nos messages. Même si nous ne voyons pas toujours les effets de nos propositions, nous espérons qu'il restera toujours qqchse auprès des politiques.

L'un de nos souci est le comment épandre nos idées, nos propositions, nos combats dans les autres communes. Ainsi, nous avons toujours un problème de communication. Pourtant, le site est très fréquenté. L'évolution de sa fréquentation en est témoin :

		Nombre de visites			Nombre d'articles lus	Nombre d'articles publiés
27/07/2010	31/12/2010	762		27/07/2010	4 926	23
01/01/2011	31/12/2011	12 018		01/01/2011	40 662	411
01/01/2012	31/12/2012	51 346		01/01/2012	78 966	549
01/01/2013	31/12/2013	127 245		01/01/2013	348 351	596
01/01/2014	31/12/2014	285 291		01/01/2014	5 670 422	890
01/01/2015	31/12/2015	373 694		01/01/2015	4 297 878	769
	Totaux	850 356		Totaux	10 441 205	3 238

Depuis la création du site, le 27/07/2010, 850 356 personnes se sont connectées sur notre site pour lire 10 441 205 articles parmi les 3 238 articles publiés. Ces derniers mois, nous avons plus de 1 000 visites par jour...

FRédéric en profite pour remercier tous les « fournisseurs d'articles » pour le site.

Pour essayer de résoudre notre problème de communication, les adhérents présentent plusieurs propositions.

Nous pourrions ainsi organiser des distributions de café le matin pour faire parler de l'association, ou créer une initiative au marché Paul Signac par rapport à la ligne M9. Nous pourrions également faire cette initiative pour la ligne M1 sur le marché des Ruffins.

Nous devons prendre contact avec la nouvelle majorité régionale pour nous présenter.

Nous devons également prendre contact avec le Maire, Patrice Bessac, pour savoir où il en est avec la création de l'association pour le prolongement de la ligne M9, l'APPL9.

Actuellement, se mettent en place les comités citoyens. Nous pourrions y participer pour réfléchir aux transports. Cependant, nous y participerons plutôt en tant qu'habitant qui porte la parole de l'AMUTC et pas en tant qu'association AMUTC, car ces comités ont un domaine plus vaste que les transports. Néanmoins, nous nous mettrons à la disposition de ces comités en tant qu'expert transports.

Enfin, il ne faut pas oublier notre demande de création d'une carte 24h00 pour tous les transports.

#### Vote du Rapport moral :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

### **3. Rapport financier 2015**

Monique Clastres, Trésorière, présente le rapport financier, joint en annexe, en décrivant les principaux postes de dépenses.

Le solde au 14/01/2016 est de 637,77euros.

Nous avons bien géré notre budget en prévision de grosses dépenses.

Au cours de la discussion, il a été admis de clore la boîte postale qui ne reçoit en moyenne que deux courriers par mois. Notre domiciliation est maintenant à la Maison des Associations et cette adresse est suffisante. Cela nécessite cependant de refaire tous nos documents, calicots et banderoles avec la nouvelle adresse. Mais, Frédéric avait anticipé ces dépenses. C'est pour cela que le solde financier de l'association est aussi important.

Par ailleurs, nous avons constaté que la subvention baissait d'années en années. Or, nos dépenses augmentent, car la communication et l'information sont de très gros postes de dépenses. Nous devons donc faire plus d'adhésions pour compenser cette baisse. Par ailleurs, l'augmentation des adhérents devrait permettre un renforcement de l'AMUTC lors de nos actions.

Pour « garder » et augmenter le nombre de nos adhérents, nous pourrions organiser des réunions publiques avec des débats dans lesquels nous inviterions des personnes de la Ville.

#### Vote du Rapport financier :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

### **4. Cotisation**

Le CA propose une cotisation de 7 euros, sans augmentation par rapport à l'année dernière.

Par ailleurs, le CA propose de garder le principe de la proratisation du montant de la cotisation en fonction de la date d'adhésion pour les nouvelles adhésions. Ainsi, la cotisation est fixée à 5 euros à partir du mois de juillet pour les nouvelles adhésions. Les renouvellements restent à 7 euros pour toute l'année.

Par ailleurs, le CA propose de laisser son mandat au Président qui peut adapter le montant de la cotisation en fonction de la personne qui adhère.

#### Vote de la cotisation :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

## 5. Nombre de postes au CA

Dans le respect de l'article X des statuts (« L'association est administrée par un Conseil d'Administration dont le nombre de membres, fixé par délibération de l'Assemblée Générale, est de six au moins »), le CA propose de garder le principe que le Conseil d'Administration soit composé de 15 membres au maximum.

### Vote pour un CA de 15 membres :

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : unanimité

## 6. Election du CA

Dans le cadre du renouvellement par tiers du CA, le mandat de quatre administrateurs arrive à échéance :

- Monique Clastres
- Jo Bessemoulin
- Marcel Chatauret
- René Méheux.

Ces quatre administrateurs se proposent comme candidat pour renouveler leur mandat.

Nous effectuons un vote à bulletin secret. La liste des candidats est distribuée à chaque adhérent.

### Vote du renouvellement des membres du CA :

Monique Clastres : élue à l'unanimité  
Jo Bessemoulin : élu à l'unanimité  
Marcel Chatauret : élu à l'unanimité  
René Méheux : élu à l'unanimité

Le CA est donc constitué des personnes suivantes :

Madame Monique CLASTRES  
Messieurs Georges BERTRAND, Jo BESSEMOULIN, Marcel CHATAURET, Georges HERVO, François LOBIYED, Frédéric MARION, René MEHEUX, Jean-Claude PALLARD.

## 7. Questions diverses

Il est proposé d'organiser une visite de la réserve RATP, à Villeneuve Saint Georges. Cette réserve contient du matériel propre à la RATP.

La visite pourrait être organisée pour la Journée du Patrimoine ou sur un autre journée en fonction des disponibilités des participants.

## **Frédéric Marion clôt l'Assemblée Générale Statutaire à 21h25**